

►►► PUBLIC

Artistes, techniciens, animateurs, formateurs en art du cirque.

►►► ACCESSIBILITÉ

L'équipe d'ARTEK a suivi une formation de sensibilisation sur les questions d'accueil des personnes en situation de handicap. Une référente handicap est nommée au sein de notre organisme de formation : Agathe CORMIER est votre contact privilégié afin d'échanger sur votre besoin. Notre démarche est disponible sur la page [accessibilité](#) de notre site internet.

►►► PRÉREQUIS

Maîtriser, comprendre, lire et écrire la langue Française

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques
- Présenter le contexte réglementaire
- Transmettre les éléments de savoir-faire technique

►►► CONTENU

• Les équipements

- La connaissance des équipements de sécurité au travail (harnais, chaussures, casques...)
- La connaissance des accessoires d'installation (connecteurs, cordage, câbles, sangles...)
- La connaissance des agrès (trapèzes, cordes, tissus, sangles...)
- La connaissance des ancrages (structures, anneaux, chevilles, lests...)
- Caractéristiques, usages, avantages, normes, inspections périodiques...

• Les techniques :

- Les nœuds et techniques d'amarrage
- Les techniques de protection contre les chutes de hauteur
- L'accès en hauteur (progression verticale sur corde)
- La démultiplication des forces (mouflages)
- La suspension et le haubanage des structures et agrès
- Le levage et le haubanage des portiques
- Pratique, avantages, niveaux de sécurité...

• La réglementation :

- Le code du travail
- Les lieux accueillant du public
- Les normes techniques
- La délégation de pouvoir
- Hiérarchie des textes, responsabilités

• Les notions physiques :

- Equilibre des forces
- Actions dans les structures : compression, traction, flexion, torsion, flambement
- Angles d'élingage, suspensions en Y

- Actions dynamiques
- Facteur de chute et absorption des chocs
- Effets de poulie, démultiplication des forces
- Compréhension, schémas, méthodes de calculs, exercices...

►►► MÉTHODES MOBILISÉES

• Moyens pédagogiques

Nos intervenants professionnels veillent à transmettre, au cours du stage, les savoir-faire et savoir-être propres au secteur du spectacle et de l'évènementiel.

Afin que l'apprenant soit acteur de la séance de formation, nous alternons apports théoriques, exercices concrets, temps d'échange, études de cas et mises en situation. Cette méthode active permet une appropriation et une mémorisation rapide des thèmes par les stagiaires.

Notez que :

- Nous prenons en compte les connaissances préexistantes de chaque stagiaire (test en début de formation) ;
- Nous nous engageons à ce qu'aucune question ne reste sans réponse.
- Films, supports écrits remis aux stagiaires, matériels adaptés, présentation des sites Internet en lien avec la formation suivie contribuent à une action pédagogique complète.

Quel est notre objectif prioritaire à l'issue de la formation ? Que chaque participant devienne autonome dans ses recherches liées à ses obligations réglementaires, et plus largement UN ACTEUR ENGAGÉ ET RECONNU dans la prévention des risques professionnels.

• Méthode pédagogique

Ce stage proposera une alternance entre les périodes théorique (1/3) et les périodes pratiques (2/3).

Il permettra de mettre les stagiaires en condition de travail afin d'acquérir une première expérience pratique de certaines techniques et de désapprendre au besoin certaines mauvaises habitudes. Les participants seront également invités à un baptême sur les agrès concernés afin qu'ils puissent appréhender la finalité de leur travail.

Les périodes théoriques seront l'occasion de s'interroger sur les phénomènes physiques qui agissent sur les structures et les agrès ainsi que d'informer sur les obligations techniques et juridiques liées au secteur du cirque en général.

• Moyens d'encadrement

Directeurs techniques, préventeurs, régisseurs, nos formateurs et formatrices sont tous des professionnels en activité, sélectionnés pour leur expertise technique et s'inscrivant dans une démarche de formation continue. Intervenant : **Thomas LORIAUX, Ingénieur Civil Architecte** ou **Lucas MEYER**.

Quelles sont leurs motivations ? Transmettre les notions essentielles de la prévention des risques professionnels et partager une pratique du travail en sécurité tout en respectant les règles de l'art. Nos formateurs considèrent comme une opportunité le fait de partager et d'échanger avec les stagiaires, qui sont eux-mêmes des professionnels.

►►► MODALITÉS D'ÉVALUATION / VALIDATION

L'évaluation finale se fera, suite à la réalisation d'éléments réalisés par les participants, par une inspection détaillée des méthodologies de chaque participant, complétée d'une évaluation QCM.

• DURÉE, COÛT PÉDAGOGIQUE, LIEU

Coût individuel : 1 150,00€ par personne

Dates et lieu : nous contacter au 02.51.86.47.84

• DÉLAIS & MODALITÉS D'ACCÈS

ARTEK-FORMATIONS 11 boulevard des Martyrs Nantais de la Résistance – 44200 NANTES

Tel : 02 51 86 47 84 www.artek-formations.fr / contact@artek-formations.fr

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le N° 52 44 08574 44

- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par mail à l'**adresse générique** : contact@artek-formations.fr / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

En partenariat avec AERISC.

